



Retracting a buyer after payment of a deposit

Par **Astrage**, le **15/02/2015** à **10:38**

bonjour, j'ai mis en vente ma voiture que LBC,
Un acheteur me contact et est tres interessé pa mon bien.
Il souhaitait me verser un virement un guise de reservation pour etre sur d'avoir la voiture.
Une semaine apres il se presente devant la voiture et decide de ne plus la prendre et me dit :
"comment fait on pour les 1000euros?"
Mon pere qui etait avec moi dit : " je vous fais un cheque et mon fils me fera un virement"
Sur le coup je n'ai rien dit mais en discutant avec des personnes et apres des recherches sur le net je me suis rendu compte que j'etais en droit de garder l'acompte... J'ai reservé la voiture exprès pour lui, perdu des acheteurs potentiels, passé le controle technique pour rien...
J'ai donc proposé a mon pere de faire opposition au cheque fait vendredi 13 fevrier et qui a ce jour n'a pas été encore encaissé..
Suis- je dans mes droits ??
Merci a vous !